

CIAJ ICAJ

Canadian Institute
for the Administration
of Justice

Institut canadien
d'administration
de la justice

Listening. Learning. Leading.

Écouter. Apprendre. Inspirer.

This prize honours Christine Huglo Robertson, Executive Director of the Canadian Institute for the Administration of Justice (CIAJ) between 1992 and 2012. Its goal is to engage law students in the work of CIAJ and to promote scholarship concerning the administration of justice.

SUBJECT

The prize is awarded annually for an original paper, previously unpublished, on a topic relating to the administration of justice. Candidates are **STRONGLY** encouraged to consider subjects relating to the theme of CIAJ's Annual Conference scheduled in October. The theme for the 2015 conference to be held in Saskatoon (SK) from October 13 to 16 is: **Aboriginal Peoples and the Law.**

FORM

Papers in **French or English** must be no more than **7500 words**, including notes and tables. They must be in a format compatible with Microsoft Word. The candidate's name and university should appear on the cover of the paper but the text must not otherwise identify the author of the submission.

ELIGIBILITY

Competition for the prize is open only to **students registered for a degree** (J.D., LL.B. or B.C.L.) in the Faculty of Law of a Canadian university and only for a paper written in the twelve months preceding the closing date for submissions. Papers submitted for academic credit may be submitted for this prize. Candidates must provide confirmation of their academic registration, including a statement of the date at which the text was written, and they must attest that the paper has not been submitted elsewhere, in whole or in part, for publication or a prize.

SELECTION

A committee will select the best paper. It must be of publishable quality and make a significant contribution to scholarship concerning the administration of justice. CIAJ will not award the prize if there is no text of sufficient merit. CIAJ will publish the paper in digital or printed form. Copyright will remain with CIAJ. The author will be invited to the annual meeting of CIAJ in October 2015 and may be invited to present the paper on that occasion. **CIAJ will provide to the recipient: travel, accommodation and registration to the 2015 Annual Conference in Saskatoon, and a stipend of \$500.**

DEADLINE

Submissions must be received by e-mail at michele.moreau@ciaj-icaj.ca no later than June 19, 2015. An announcement of the prize will be made early July.

CONTACT

For more information, please contact CIAJ or visit our website.
Tel: (514) 343-6157, Fax: (514) 343-6296
E-mail: ciaj@ciaj-icaj.ca
www.ciaj-icaj.ca

CIAJ ICAJ

Canadian Institute
for the Administration
of Justice

Institut canadien
d'administration
de la justice

Listening. Learning. Leading.

Écouter. Apprendre. Inspirer.

Ce prix rend hommage à Christine Huglo Robertson, directrice générale de l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ) de 1992 à 2012. L'objectif du prix est de favoriser la participation des étudiant/es en droit aux travaux de l'ICAJ et de promouvoir la recherche portant sur l'administration de la justice.

SUJET

Le prix est décerné chaque année à l'auteur/e d'un travail de recherche, original et inédit, portant sur un sujet relié à l'administration de la justice. Les candidats/es au prix sont **FORTEMENT** encouragés à choisir des sujets inspirés du thème du congrès annuel de l'ICAJ qui a lieu au mois d'octobre. Le thème pour la Conférence annuelle 2015 qui se tiendra à Saskatoon (Sask.) du 13 au 16 octobre est:
Les peuples autochtones et la justice.

FORMAT

Les travaux, rédigés en **français ou en anglais**, ne doivent pas dépasser **7500 mots**, incluant les références et les annexes. Ils doivent être transmis sur support électronique compatible avec Microsoft Word. Le nom du/de la candidat/e et de son université doivent apparaître uniquement sur la page frontispice du texte et nulle part ailleurs dans celui-ci.

ADMISSIBILITÉ

Sont admissibles au concours les étudiant/es inscrit/es à un programme d'études menant à l'obtention d'un diplôme de premier cycle en droit (J.D., LL.B, B.C.L. ou l'équivalent) décerné par une université canadienne. Le texte soumis doit avoir été rédigé dans les douze mois précédant la date de clôture du concours. Il peut avoir été rédigé dans le cadre d'une activité académique. Une attestation officielle d'inscription universitaire doit être jointe au texte ainsi qu'une déclaration solennelle de l'auteur de la date de rédaction de ce texte. Les candidat/es doivent en outre attester que le texte n'a pas été soumis à un autre prix ou concours et qu'il n'a pas été soumis ou accepté pour publication.

SELECTION

Un comité de sélection choisira le meilleur texte. Les textes soumis doivent avoir les qualités généralement requises pour faire l'objet d'une publication. Ils doivent contribuer manifestement à l'avancement des connaissances en matière d'administration de la justice. L'ICAJ n'attribuera pas de prix si, de l'avis du comité, aucun des textes soumis ne satisfait aux exigences du concours. L'auteur/e du texte primé devra céder ses droits de publication à l'ICAJ qui publiera et diffusera le texte sous forme électronique ou sous forme imprimée. L'auteur/e sera également invité/e à assister à la conférence annuelle de l'ICAJ du mois d'octobre et pourrait être invité/e à y présenter ses travaux. **L'ICAJ assume les frais de déplacement, d'hébergement et d'inscription de la personne récipiendaire pour la Conférence annuelle 2015 à Saskatoon, plus une allocation de 500 \$.**

ÉCHÉANCE

Les textes et les attestations requises doivent être reçus par courriel à michele.moreau@ciaj-icaj.ca, au plus tard le 19 juin 2015. L'annonce du prix sera faite au début de juillet.

INFOS

Pour plus d'information, veuillez contacter l'ICAJ ou visitez notre site web :
Tel: (514) 343-6157, Fax: (514) 343-6296
Courriel: ciaj@ciaj-icaj.ca
www.ciaj-icaj.ca